



VÉROSSVRES

2017



Bulletin municipal n°22

Mot du maire

En ce début d'année 2018, je vous présente mes vœux et ceux du Conseil Municipal.

Il est difficile de présenter des vœux au vu des difficultés et des tensions qui agitent notre pays et le reste de la planète.

La montée des nationalismes, les mouvements extrémistes religieux, les difficultés économiques et sociales que rencontrent un grand nombre de pays ont pour conséquences des événements tragiques, des guerres, des attentats et un grand sentiment d'insécurité.

À l'échelle du pays, le gouvernement s'emploie à travailler pour rendre la société plus apaisée dans les valeurs de la république : liberté, égalité et fraternité. À l'échelle communale, les maires œuvrent pour le bien-vivre ensemble et le maintien du lien social.

À Vérosvres, dans notre petit village, nous essayons de donner aux habitants un cadre de vie privilégié : le maintien de services, l'entretien des infrastructures, le développement de la vie associative et les investissements pour l'avenir sont l'une des missions principales de la municipalité ; l'individualisme de plus en plus important dans notre société nous interpelle ; il ne remet pas en cause notre détermination à travailler pour le bien de la collectivité.

Avec mes dix-sept collègues maires de la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier, nous nous rencontrons très régulièrement et travaillons pour la défense de la ruralité.

Comme ces dernières années, 2017 aura été une année de travaux, d'investissements qui sont détaillés dans ce bulletin et présentés en réunion publique. Nous avons terminé les travaux du garage communal et fait des investissements en matériels. L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires nous oblige à faire de nouveaux investissements en matériels en 2018 ; il nous faudra aussi traiter la question des moyens. Nous avons la chance d'avoir de beaux outils de travail ; pouvons-nous les mutualiser et en faire profiter d'autres collectivités ? C'est l'un des sujets de réflexion en ce début d'année.

En 2018, en plus de l'entretien des bâtiments et de la voirie, notre principal chantier sera l'aménagement d'une aire de stationnement pour les camping-caristes toujours plus nombreux à s'arrêter dans notre commune et à en apprécier le cadre.

Merci aux employés municipaux toujours très investis et autonomes dans leur travail ; leur sens des responsabilités, leurs initiatives et leurs compétences nous font gagner du temps et de l'argent !!

Merci aussi aux adjoints qui travaillent avec moi pour assurer le fonctionnement des services municipaux ; leur bon sens et leur disponibilité permettent de décider et d'agir rapidement.

Merci enfin aux membres du Conseil Municipal, aux associations qui dynamisent la commune par la multiplicité de leurs activités. Merci enfin à tous les Vroulons qui très attachés à leur commune, se battent pour que notre village garde son dynamisme et son attractivité.

J'ai bien sûr une pensée pour tous les acteurs économiques de notre territoire : entreprises, artisans, commerçants et exploitants agricoles qui se battent au quotidien, qui investissent pour la réussite et le développement de leur entreprise.

Un grand merci à Nathalie DARGAUD qui consacre du temps à la rédaction de ce bulletin.

Bonne lecture.

Le Maire, Éric MARTIN

Principaux dossiers de l'intercommunalité

◆ **L'O.P.A.H. :**

Après une phase d'étude relativement longue, une opération programmée de l'habitat va se mettre en place courant 2018 sur le territoire de la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier.

◆ **L'économie :**

Ne disposant plus de terrain disponible sur la zone industrielle Genève-Océan Les Prioles à Dompierre-les-Ormes, la Communauté de Communes procède actuellement à de nouvelles acquisitions de terrains (plus de 40 000 m²) en limite de la zone actuelle.

◆ **La M.A.R.P.A. (Maison d'Accueil Rural pour les Personnes Âgées) de Matour :**

Les travaux de rénovation de ce bâtiment dont l'intercommunalité est propriétaire se terminent actuellement.

◆ **Plan de gestion différenciée ZÉRO PHYTO :**

Un plan de gestion différenciée territorial ZÉRO PHYTO a été réalisé sur le territoire de la Communauté de Communes par un bureau d'études. De nouvelles techniques alternatives et horticoles ont été proposées. L'acquisition de nouveaux matériels dans les communes est indispensable. Un appel d'offres a été lancé à l'échelle de l'intercommunalité. Ces investissements sont subventionnés par l'Agence de l'Eau.

◆ **Assainissement :**

Les investissements se poursuivent dans les communes ainsi que de nombreux travaux d'entretien. Les agents communaux reçoivent des conseils pour mieux appréhender l'entretien de ces équipements.

◆ **Voirie :**

Un nouvel appel d'offres est lancé pour 2018 pour la réalisation des travaux d'entretien de la voirie communautaire (42 Kms de voies communales goudronnées sur la commune de Vérosvres, soit un budget annuel de travaux de 42 000 € en 2018).

◆ **Social :**

La création d'un centre social est à l'étude.

◆ **Tourisme :**

Les deux offices de tourisme de Matour et Tramayes ont fusionné : une nouvelle association gère l'office de tourisme.

◆ **P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :**

Après plus d'un an de fonctionnement sur le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes de Matour et sa région, le plan local d'urbanisme intercommunal connaît sa première révision pour revoir notamment certains points du règlement.

◆ **La compétence enfance jeunesse :**

Cette compétence qui était exercée par le S.I.V.U. jusqu'au 1er janvier 2017 a été reprise en direct par l'intercommunalité. L'objectif reste le maintien et le développement de services de qualité pour les familles (haltes-garderies, relais assistantes maternelles, garderies périscolaires, centres de loisirs, micro-crèches à l'étude.....)

Compte administratif 2016

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	104 709,75
Charges de personnel	132 549,02
Charges de gestion courante	68 525,03
Charges financières	7 902,77
Atténuation de produits	1 441,00
DÉPENSES TOTALES	315 127,57



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes de produits	42 657,44
Travaux en régie	14 982,69
Impôts et taxes	156 794,04
Dotations et participations	140 056,30
Autres produits de gestion courante	19 748,48
Remboursements exceptionnels	4 716,72
Remboursement rémunération personnel	639,63
Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2015)	40 019,70
RECETTES TOTALES	419 615,00



RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Recettes	419 615,00
Dépenses	315 127,57
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	104 487,43

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Cautions	360,00
Remboursement capital des emprunts	19 671,02
Dépenses d'équipement dont :	238 112,97
- électricité église	5 812,80
- mobilier matériel salle	3 669,91
- informatique école	1 857,00
- vidéoprojecteurs école	2 626,00
- informatisation bibliothèque	5 508,80
- local commercial	158 410,07
- garage communal	47 482,17
- licence bar	6 600,00
- poteau incendie	1 733,33
- panneaux électoraux	1 988,44
- écran de projection salle	921,16
- plan sécurité école	314,28
- panneaux de signalisation	717,41
- volet restaurant scolaire	471,60
Travaux en régie	14 982,69
Subvention Beaubery véhicule cantine	2 131,21
Reprise du résultat déficitaire 2015	92 266,65
DÉPENSES TOTALES	367 524,54

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Affectation du résultat 2015	140 062,65
Emprunt	130 000,00
Subventions	113 311,00
Cautions	323,05
RECETTES TOTALES	383 696,70



RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

Recettes	383 696,70
Dépenses	367 524,54
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	16 172,16

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) COMpte ADMINISTRATIF 2016

Dépenses de fonctionnement dont :		3 117,17
- charges à caractère général	1 455,17	
- cotisations U.R.S.S.A.F.	162,00	
- aides et secours	1 500,00	
Recettes de fonctionnement dont :		2 218,55
- dons	1 268,00	
- excédent antérieur reporté (C.A. 2015)	950,55	
DÉFICIT DE CLÔTURE		898,62

Travaux d'entretien et investissements en 2017

Les volets des logements au-dessus de l'école ont été remplacés par l'entreprise LAFFAY pour 4 704 € T.T.C.



Pont des Champs en chantier

Le pont des Champs a été refait au mois de novembre par l'entreprise JAYET pour 9 120 € T.T.C.

Une partie du plancher de l'église et des assises des bancs a été refaite par l'entreprise ROUSSEAU pour 3 500 € T.T.C. L'autre partie sera faite en 2018.

Des panneaux routiers et indicateurs ont été achetés chez SIGNAUX GIROD pour 1 000 € T.T.C.

À l'école, en renouvellement des anciens, huit ordinateurs recyclés ont été achetés pour 960 € T.T.C.

Les tuiles du bar le P'tit Vroulon ont été remplacées par l'entreprise AURAY pour 4 242 € T.T.C.

La noue de la toiture de la salle communale a été changée par l'entreprise AURAY pour 1 603 € T.T.C.

Les volets de la salle communale et du restaurant scolaire ont été réparés par l'entreprise SAM pour 1 600 € T.T.C.

Un filet pare-balls a été installé au City stade côté Sud pour 6 600 €. Des jeux enfants (toboggan, jeux sur ressort...) ont été achetés pour la somme de 5 174 € et seront prochainement installés à proximité.



Filet pare-balls du City stade



Tracteur CASE

Depuis le mois de mai, la Commune est équipée d'un nouveau tracteur et d'une nouvelle lame à neige. Pour l'achat, quatre concessionnaires ont été mis en concurrence. Après les entretiens avec les représentants des différentes marques, la société VIARD a été retenue par rapport à des critères techniques et de prix.

Un tracteur CASE de 95 CV et une lame à neige ont été commandés. L'ensemble est passé au contrôle technique du service des Mines et a été livré avec une carte grise portant habilitation à faire du déneigement conformément à la réglementation.

L'ancien tracteur datant de 2004 avait quelques faiblesses mécaniques et de nombreuses heures d'utilisation au compteur. Le bon entretien et le bel aspect de celui-ci a permis un montant de reprise élevé.

La nouvelle lame à neige a été achetée en remplacement de l'ancienne difficilement adaptable au nouveau tracteur. Le relevage avant sur le tracteur permet d'atteler et d'utiliser plus facilement et rapidement ce matériel. Les orientations de la lame permettent de déneiger les places et les routes de différentes largeurs.

Matériel	Montant T.T.C.
Coût du tracteur CASE 95 CV	63 914,00 €
Coût de la lame à neige	4 800,00 €
Total d'achat	68 714,00 €
Reprise de l'ancien matériel : tracteur RENAULT et lame à neige	15 600,00 €
Coût total de l'opération	53 114,00 €

Travaux de voirie

- ↪ Des travaux de reprofilage et enduits ont été réalisés par l'entreprise Thivent sur différentes routes communales :
- mise en œuvre d'une monocouche sur la route du Bourg en direction de Beaubery,
 - reprofilage pleine largeur en enrobé des portions de route au Haut des Champailly (183 mètres), à Montot (160 mètres), aux Pierres (269 mètres) et aux Essertines du Bas (308 mètres),
 - reprofilage et monocouche du chemin des Haut des Forêts (ferme Laurent),
 - renforcement de chaussée aux Pierres.
- ↪ Des parties de chemins ont été remises en état par l'employé communal :
- du Col des Vaux aux Essertines,
 - du Terreau à la route de Beaubery,
 - le chemin des Combes (du Champ des Las à la croix des Ducs).
- ↪ Pour les petites dégradations sur les routes, dix tonnes d'enrobé à froid ont été étendues.



Des panneaux d'autorisation de débardage sont placés à proximité des massifs forestiers. Certains forestiers n'en tiennent pas compte et détériorent les chemins. Lors de la vente de parcelles de bois, les propriétaires doivent avertir les exploitants forestiers afin d'éviter à la Commune d'engager des poursuites en cas de dégradation des chemins. Nous rappelons que les travaux forestiers sont soumis à déclaration en mairie.



Garage communal : la fin des travaux

En cette fin d'année 2017, les travaux du garage communal sont terminés.

À l'intérieur, l'escalier métallique fabriqué par les établissements Métallerie du Sornin d'un coût de 2 272 € T.T.C. a été installé par les employés communaux. Il permet d'accéder à la mezzanine et à la salle au-dessus des sanitaires.



À l'extérieur, une aire de lavage avec une cuve à filtres permet la récupération des eaux souillées. La cuve et les raccords ont été réalisés par Pascal pour un investissement d'environ 6 000 € T.T.C.



La clôture métallique et les portails ont été fabriqués et posés par les établissements CORTIER pour un coût de 9 890 € T.T.C. : le site est ainsi clôturé.

La maçonnerie pour recevoir cet ensemble a été réalisée par les établissements GRIFFON pour un montant de 4 180 € T.T.C.



Syndicat des Eaux



Le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Arconce créé en 1951 regroupe dix-sept communes. Il dessert 7 189 habitants et 4 390 abonnés. Le syndicat gère un réseau de 499 kilomètres, une station de pompage et de traitement, sept réservoirs, des installations de pompage et de surpression. Sur le réseau, cent kilomètres de canalisations en amiante des années soixante sont en mauvais état. Les possibilités financières avec les subventions permettent de renouveler

actuellement cinq kilomètres de réseau par an.

À Vérosvres, la canalisation du château d'eau du Bourg au réservoir des Brosses qui passe par les Champs est refaite à neuf et terminée depuis le début d'année 2017. Les prochains travaux programmés sur la commune sont le remplacement d'une conduite dans les prés de 1 400 mètres de Lavau à Mont avec la reprise des branchements dans le hameau de Lavau.



Réseau électrique ENEDIS

ENEDIS est une entreprise de service public gestionnaire de distribution du réseau électrique qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite et modernise 1 400 000 de kilomètres de réseau basse et moyenne tension. ENEDIS réalise les raccordements de clients, les dépannages 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Le réseau électrique géré par ENEDIS à Vérosvres compte :

- 21 740 mètres de réseau moyenne tension dont 1 255 mètres de réseau souterrain,
- 25 postes de transformation,
- 25 064 mètres de réseau basse tension,
- 269 clients raccordés au réseau électrique.



Depuis le 1^{er} avril 2017, **Luc THOR** est embauché en contrat unique d'insertion en remplacement de Guillaume arrivé en fin de contrat. Il seconde Pascal dans les différents travaux d'entretien de bâtiments, voiries et espaces verts.

Aménagement du bourg et d'une aire d'accueil pour les camping-cars

La Commune étudie l'aménagement du bourg et la création d'une aire d'accueil pour les véhicules légers et les camping-cars.

Le premier objectif est d'améliorer l'accueil des camping-caristes et de contribuer aussi à la pérennité du commerce multi-services local situé à proximité. Améliorer l'accessibilité de l'église, repenser la place publique et la circulation des automobilistes dans le bourg notamment autour de l'église sont les autres objectifs.

Le cabinet Adage a réalisé une étude d'aménagement qui a été présentée en Conseil Municipal et le plan présenté à la page suivante.

Les principaux aménagements consisteront en :

- l'aménagement d'un parking pour la mairie,
- la délimitation de la place principale,
- la création d'une voie de circulation à partir de la mairie vers le parking camping-cars (d'une dizaine d'emplacements) qui serait situé en dessous de l'aire de jeux Agorespace,
- l'aménagement aussi d'un accès à ce parking par la V.C. 8 (route du cimetière),
- l'installation de bornes pour la fourniture d'énergie électrique.

La partie enherbée autour de la mairie et la partie sablée en contrebas seraient conservées pour le stationnement et les manifestations.

Il faudra bien sûr que toutes ces nouvelles installations s'intègrent parfaitement dans le paysage. La plantation d'arbustes est aussi prévue dans le projet.

C'est un investissement qui se fera en plusieurs tranches de travaux. Par rapport à ces contraintes financières, le Conseil Municipal aura probablement à choisir sur certains aspects entre le fonctionnel et l'esthétique pour diminuer les coûts.

Cette étude préalable va nous permettre de solliciter des subventions auprès de l'État, la Région par le biais du P.E.T.R. Mâconnais Sud Bourgogne et le Département.

Il serait souhaitable de pouvoir réaliser dans un premier temps la plateforme de stationnement des camping-cars.

Commune de VEROSURES
 AMENAGEMENT DES ESPACES
 DU CENTRE BOURG
 Etude PREBASSE
 PLAN DE COMPOSITION

Etat	Projet	Approuvé	Etat	Etat
Le	Le	Le	Le	Le
				



Zéro phyto

Depuis le 1er janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte dite loi "**zéro phyto**" est en vigueur.

La prévention des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires est devenue un enjeu national.

L'usage de ces produits par les collectivités territoriales contribue à la contamination des eaux dans la mesure où les traitements se font principalement sur des surfaces imperméables ou à transfert rapide vers la ressource en eau.

Cet usage est interdit par la loi depuis le 1er janvier 2017.

Plus personne n'a le droit d'épandre des produits désherbants le long des voies et espaces publics.

Comment avoir un village propre sans désherbant ?

Pour tenter de répondre aux questionnements des élus et des agents, notre Communauté de Communes s'est lancée dans la réalisation de plans de gestion différenciée, démarche visant à améliorer les pratiques pour gérer de manière plus responsable et durable le patrimoine et favoriser la biodiversité au sein des espaces verts.

Les cabinets Agrostis, Arbosphère et Brassica ont travaillé sur cette étude et réalisé un plan pour chacune des communes.

Un état des lieux de nos pratiques phytosanitaires et horticoles a été dressé puis plusieurs réunions ont été organisées pour informer, échanger sur les différentes méthodes et montrer les nouveaux moyens mécaniques.

Les espaces ont été divisés en 3 classes :

- classe 1 prestige : lieu où il ne doit pas y avoir d'herbe, par conséquent elle doit être arrachée,
- classe 2 confort : lieu où l'herbe est maîtrisée et donc coupée régulièrement,
- classe 3 naturelle : lieu où l'herbe est acceptée et donc seulement fauchée une à deux fois par an.

Pascal s'est beaucoup investi dans cette étude et les adjoints y ont participé.

Tout ce qui concerne Vérosvres a été écrit dans un grand livre : nos points forts et nos points faibles ont été notés, ainsi que des commentaires et consignes pour un entretien optimal.



Le changement va se faire progressivement, certains espaces ont été enherbés : bords de chaussées, place du haut du bourg, entourage du City stade.... Les semences ont bien levé.

Au cimetière aussi, l'entretien sera différent. L'objectif est de pouvoir continuer à avoir un lieu propre sans y passer trop de temps. Certaines parties ont étéensemencées après la Toussaint.

Nous allons devoir passer par une période expérimentale avant de trouver la meilleure méthode pour chaque type d'endroits ou de nature de sols.

La modification des pratiques nécessitera des heures de travail supplémentaires. Pour limiter ce surplus, la Commune a décidé d'acquérir du matériel adapté aux nouvelles méthodes.

La stratégie "zéro phyto" est mise en œuvre avec l'appui technique et financier de l'Agence de l'Eau qui accorde des subventions sur différents matériels.

La Communauté de Communes se charge de regrouper les commandes pour la demande de subventions.

Lors de sa séance du 20 octobre 2017, le Conseil Municipal a approuvé le plan de gestion différenciée territorial dont les conclusions ont été présentées le 8 septembre 2017.

Il a décidé de demander au Président de la Communauté de Communes de solliciter une subvention au taux le plus élevé auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour l'acquisition des matériels suivants :

- des petits outils manuels (binette, sarcloir, couteau désherbeur...),
- un désherbeur thermique qui permet de brûler les herbes,
- un réciprocatteur débroussailleur pour couper l'herbe le long des trottoirs et dans le cimetière. Cet appareil a l'avantage de ne pas projeter l'huile ou les gravillons, évitant les dégâts de bris ou de salissures,
- un désherbeur mécanique. Cette machine tractée a trois fonctions : piocher, niveler et tasser le terrain.



Le coût de ce matériel est estimé à **12 500 €** et pourrait être subventionné à 80%.

Pour entraîner le désherbeur mécanique et tondre les espaces enherbés, la Commune envisage d'acheter un micro-tracteur tondeuse.

Aménagement de La Semence



La Semence clôturée

L'Arconce parcourt 102 Km et son bassin versant couvre environ 63 000 ha. Il comprend huit principaux affluents d'une longueur totale de 100 Km dont **La Semence** qui mesure 19,8 Km. Elle prend sa source au Col des Vaux et traverse la commune de Vérosvres pour se jeter dans l'Arconce à Charolles. Après un diagnostic complet de ce réseau hydrologique, il a été établi, en priorité, que 30 Km étaient à aménager, essentiellement en tête de bassin.

Pourquoi protéger les cours d'eau ? Il est important d'avoir de la ripisylve (végétation sur les rives) le long des cours d'eau car celle-ci permet de stabiliser les berges donc de réduire l'érosion, de filtrer l'eau de ruissellement et de maintenir de l'ombrage pour limiter le réchauffement de l'eau en période estivale. Cela assure un bon potentiel d'autoépuration de la rivière.

Petit rappel : l'entretien de la végétation le long des ruisseaux est normalement à la charge des propriétaires ou des agriculteurs qui cultivent la parcelle (par exemple, l'enlèvement des arbres déracinés). Pour avoir une ripisylve efficace, il faut éviter les coupes à blanc et préférer un prélèvement de 30 à 50 % de celle-ci tous les 10 à 15 ans pour l'entretenir.

L'abreuvement des bovins sera toujours possible mais à des points précis et aménagés à cet effet. Ces aménagements permettent une meilleure qualité de l'eau aussi bien pour l'abreuvement des animaux que pour les autres usages.



Les travaux de Vérosvres s'élèvent à environ 22 000 € (taille de la végétation existante, pose de clôtures, aménagements de points d'eau et de passages, plantations). Ceux-ci sont financés à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche Comté et le reste par le S.M.A.A.A. (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents).

Les différents partenaires du S.M.A.A.A. (Conseil Départemental, Fédération de pêche et O.N.E.M.A. [Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques]) reconnaissent tous que **le bassin versant de l'Arconce est relativement préservé et que l'eau est de bonne qualité**. Les comptages astacicoles ont montré la présence d'une forte population d'écrevisses à pieds blancs, espèce bio-indicatrice prouvant la bonne qualité de l'eau. Le bassin versant de l'Arconce est un des principaux sites d'écrevisses à pieds blancs en Bourgogne. L'élevage bovin pratiqué sur de grandes surfaces de prairies est favorable à cette situation.



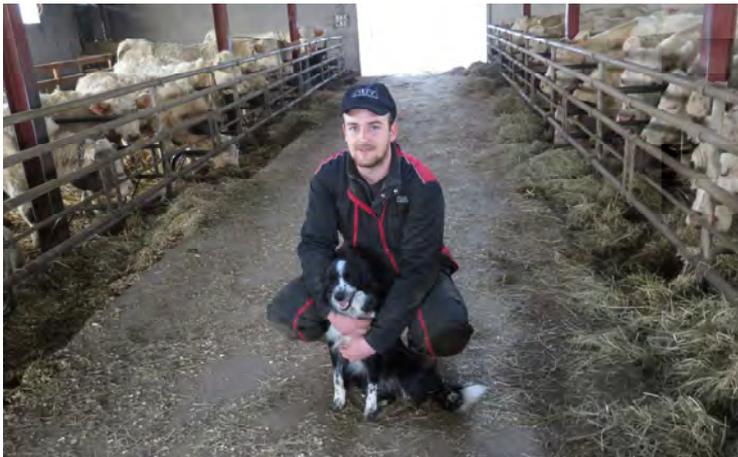
Sur le terrain, aux côtés du **S.M.A.A.A.** qui conduit les travaux, le nettoyage de rivière, l'installation de clôture de chaque côté de La Semence, d'abreuvoirs et de traversées d'animaux ont été réalisés à l'automne, en partie, par l'**Agence du Patrimoine** qui en assurera l'entretien pendant cinq ans. Cette association, loi 1901, accueille des salariés en insertion. Sur vingt-huit heures par semaine, vingt-quatre sont consacrées au chantier et quatre au suivi socio-professionnel.

Cette association gère différents projets : la **Brigade Verte** qui a son siège à Charolles et qui réalise différents travaux d'espaces verts comme celui-ci, **Réorienté Express Ressourcerie** à Gueugnon et Charolles qui récupère du matériel à la déchetterie et le retape avant de le revendre, **Compagnie de Rénovation du Bâtiment** dans le Clunisois qui intervient dans la rénovation de bâti ancien et l'isolation en mode écologique des bâtiments et **Collecte de denrées périssables** à Cluny qui transforme des produits frais en limite de consommation en plats préparés.



Agriculture

Si Vérosvres est une commune rurale, comme beaucoup d'autres, elle voit son nombre d'agriculteurs diminuer depuis quelques années même si la surface exploitée reste la même. Voir une transmission d'exploitation est alors une satisfaction d'autant plus que le contexte économique et la situation de l'agriculture ne sont pas très encourageants. S'installer aujourd'hui en agriculture demande une certaine dose de courage et de volonté puisque les investissements sont lourds et les heures de travail nombreuses pour un revenu faible. Si autrefois, les transmissions se faisaient souvent de père en fils, actuellement la proportion d'enfants d'agriculteurs qui reprennent l'exploitation familiale n'est pas très élevée. S'installer aujourd'hui comme agriculteur est un véritable défi surtout quand cela se passe hors cadre familial. C'est



pourtant ce qu'a réalisé **Arnaud KUBIACZYK** né le 17 octobre 1991 en reprenant l'exploitation de Sébastien Pitaud aux Pierres le 1^{er} janvier 2017. Si par la profession de ses parents (gendarme et infirmière) rien ne le prédestinait à être agriculteur il a cependant toujours su qu'il choisirait ce métier. Effectivement, depuis tout petit jusqu'à ses 22 ans, il passe tous ses week-ends, temps libres et vacances chez ses grands-parents maternels à

Brassy dans la Nièvre qui eux sont agriculteurs, notamment éleveurs de charollaises. Tout naturellement après le collège, il s'oriente au lycée agricole de Quétigny près de Dijon pour obtenir un bac S.T.A.V. Production Agricole en effectuant ses stages dans la Nièvre. Au moment d'entrer dans la vie active, par connaissance, il est embauché chez Jacques Devillard de Champlécly en mai 2010 comme ouvrier agricole polyvalent. **Il reconnaît que c'est chez lui qu'il a appris à travailler et à peaufiner ses connaissances sur les animaux.** Après avoir rencontré Céline, clerc de notaire, il l'épouse et la suit près de Dôle où il travaille dans une ferme à production laitière de janvier 2014 à mars 2016. Pendant cette période, il prospecte sur Internet afin de trouver une exploitation qui lui convienne et qui lui soit accessible financièrement plutôt du côté de la Côte d'Or et du Jura, mais c'est finalement **en Saône-et-Loire à Vérosvres, dans une région qui lui est restée chère qu'il va franchir le pas de l'installation.** Après un stage de parrainage de huit mois de mai à décembre 2016 avec Sébastien, il s'installe et reprend l'exploitation de 94 ha et 65 vèlages. De la motivation et du courage, il n'en manque pas puisqu'il a déjà transformé une étable en stabulation. **Il reconnaît que la C.U.M.A. La Patriarche lui a facilité son installation** en limitant l'investissement matériel et il remercie ses fondateurs. **L'accueil réservé par ses collègues agriculteurs et voisins lui est aussi favorable.** Après une année de fonctionnement à la tête de son exploitation, son bilan est satisfaisant bien qu'il espère encore mieux faire à l'avenir.

Souhaitons à Arnaud, qui vient de s'endetter pour 15 ans avec l'achat des bâtiments agricoles, du matériel, du cheptel, de 3 ha de terrain et de la maison de poursuivre avec succès son initiative.

Quant à Céline, son épouse, aussi passionnée d'animaux, elle travaille à l'étude de Maître Costet de Charolles et danse avec le groupe de country de la commune.

Souhaitons à Céline et Arnaud, jeune couple "néovroulon" la bienvenue.



Fleurissement



Au concours départemental 2016, dans la catégorie des villages de 250 à 500 habitants, Vérosvres a obtenu le 7^{ème} prix.

Ce printemps, un parterre a été installé vers la terrasse du commerce. Nous avons planté divers arbustes : altéa, céanothe, rosier, abelia pour échelonner le fleurissement ainsi

que genévrier et pin des montagnes pour le feuillage persistant. Un paillage a été fait avec du bois déchiqueté pour éviter le désherbage et garder l'humidité.



En mai, deux cents plants ont été achetés et repiqués pour donner les couleurs de l'été : des classiques géraniums et bégonias, d'autres variétés ont été associées pour apporter un peu de changement chaque année.

Les dahlias, cannas et géraniums zonales sont conservés d'une année à l'autre.

Tous les parterres sont paillés, le temps d'entretien est consacré à la coupe des fleurs fanées.

Cet été, Luc s'est occupé des rosiers ; il a également assuré l'arrosage fait avec l'eau du puits.



Nous avons à nouveau participé au concours départemental. Le jury est venu le lundi 24 juillet et il a pu apprécier l'aménagement du P'tit Vroulon. Les résultats du concours seront connus pour la remise des prix le 24 mars 2018 à Mâcon.



L'équipe qui a reçu la visite du jury

Frédéric Laupin

Depuis janvier 2013, Frédéric Laupin et Charlotte sont propriétaires de la maison Auduc Petit à la Burtinière. Après de nombreux travaux, ils viennent l'habiter avec leurs deux filles le 31 juillet 2016. Frédéric, professeur d'E.P.S. au Lycée Wittmer de Charolles est un sportif de haut niveau. Depuis 2009, il pratique en binôme avec David Menteur, plombier chauffagiste à Volesvres, en compétition, la "**Pêche sportive des carnassiers aux leurres artificiels en bateau**".

Après avoir passé une seule saison en "Challenger", ils montent tout de suite en "Pro Élite" où les vingt meilleures équipes de France s'affrontent sur des compétitions de deux jours qui permettent de marquer des points pour le classement du Championnat de France. Le but à chaque manche consiste à pêcher la plus grande longueur cumulée de poissons qui sont les brochets, perches, sandres et black-bass tout en respectant la taille minimum pour chaque espèce et en sachant que seuls six poissons sont pris en compte et doivent être remis à l'eau en bon état sans blessure. Ensuite, un cumul de points est fait sur les manches afin de déterminer un classement.

À ce niveau, la chance n'existe pas. Ce type de pêche se pratiquant sur des fleuves ou grands lacs, la compétition débute par un travail de recherches sur Google Earth et Géoportail, d'étude de la bathymétrie, température de l'eau, météo, débit de l'eau, turbidité, marnage, arrivée de rivières... afin de comprendre la configuration du plan d'eau et de faire des hypothèses sur les espèces de poissons les plus présentes et sur le choix du positionnement le plus adapté.

La compétition se déroulant les samedi et dimanche, la navigation est possible le

vendredi sans pêcher sur le site afin de vérifier notamment avec des échosondeurs les hypothèses faites à la maison et d'établir la stratégie du lendemain. **Pour gagner, il s'agit d'être au bon endroit au bon moment avec le bon pattern (tous les paramètres en face).**

Le bateau de l'équipage, un bass-boat, directement importé des États-Unis, est équipé d'un moteur thermique lui permettant une propulsion à plus de 80 Km/h et d'un moteur électrique à l'avant commandé au pied pour réaliser les approches discrètes au cours de la pêche. À côté du vivier, réservé au stockage des poissons destinés à être mesurés, on trouve aussi des coffres de rangement pour les cannes à pêche, les leurres de différentes couleurs souples ou durs ou métalliques et le matériel de sécurité.

Depuis 2010, qu'ils sont en Pro Élite, ils ont cumulé les podiums en coupes et championnats de France ainsi qu'aux championnats du monde. Arrivés comme remplaçants en 2013 en équipe de France pour leur premier championnat du monde, ils terminent médaillés de bronze en Espagne. Non seulement, ils sont sélectionnés chaque année en équipe de France depuis cette date, mais en plus Frédéric en est le capitaine depuis 2015. Après avoir été sacrés **Vice-champions du monde en 2014** en France, ils seront de nouveau 3^{èmes} en Estonie en 2015, 9^{èmes} en Irlande en 2016 et 4^{èmes} en Russie en 2017.



Pour le prochain championnat du monde en septembre 2018 en Angleterre, le travail de recherches est déjà lancé, mais le summum serait de participer en 2019 aux Jeux mondiaux en Afrique du Sud qui regroupent toutes les disciplines sportives de pêche avec les meilleures équipes du monde (et des poissons jamais rencontrés).

À ce niveau de la compétition, le sponsoring est indispensable puisque la Fédération Française de Pêche Sportive des carnassiers n'est pas très riche. Ainsi, ILLEX, une marque de leurres française, NAVICOM pour l'électronique (échosondeur, moteur électrique) et BASS-BOAT (constructeur du bateau) fournissent le matériel mais en contrepartie, Frédéric et David doivent assurer des permanences sur plusieurs salons de pêche, faire des animations ponctuelles sur l'eau pour faire essayer le bateau à des clients potentiels, communiquer en images avec des photos, vidéos, articles de presse et reportages télé sur "Chasse et Pêche" du câble... ainsi qu'assurer le développement de produits en testant ou en établissant le cahier des charges de la création de divers prototypes de leurres et cannes.



Sur l'eau pour faire essayer le bateau à des clients potentiels, communiquer en images avec des photos, vidéos, articles de presse et reportages télé sur "Chasse et Pêche" du câble... ainsi qu'assurer le développement de produits en testant ou en établissant le cahier des charges de la création de divers prototypes de leurres et cannes.

Souhaitons à ce duo de réussir encore de nombreuses années à ce niveau tout en se faisant plaisir même s'ils doivent se confronter à d'autres équipes internationales qui ont un budget supérieur leur permettant d'arriver sur les lieux de la compétition plusieurs jours avant nos français.

Jacqueline Mazille et Georges Comte

"Objectif Santiago

Depuis longtemps, nous en parlions, puis un jour, nous nous sommes dit "**chiche**", **on va le faire**. Puis sont venues les questions : choix de la période, équipement, préparation... Nous avons rencontré des personnes qui avaient fait le chemin et pris des conseils auprès d'elles. Le départ est fixé au 14 août, pour une arrivée prévue aux environs du 15 novembre. Trois mois de marche avec une distance journalière de 18 à 30 Kms. En serons-nous capables ? Finalement, le jour du départ arrive, les sacs sont prêts. Le 14 août à 7h00 du matin, nous partons plein d'interrogations direction Saint-Jacques-des-Arrêts pour retrouver le tracé de Cluny / Le Puy-en-Velay.

Première surprise, à peine sortis de la cour, un groupe d'amis sort d'un recoin pour nous souhaiter bonne route et faire quelques pas avec nous. Nous avons apprécié et ça nous a motivés.

Puis c'est la route. 24 Kms et une grosse chaleur. Il faut s'habituer au sac : 8 à 9 Kg pour Jacqueline et 11 à 12 Kg pour moi. Les jours s'enchaînent, la première semaine passe. Chaque jour nous réserve son lot de surprises, bonnes ou mauvaises,



et de difficultés : très mauvais chemin, énorme côte ou mauvaise descente, pluie diluvienne, gros orage, grêle, forte chaleur ou froid, nous avons tout eu pendant cette période.

Nous passons les Écharmeaux, puis Charlieu, Roanne, Montbrison. Peu de monde sur le chemin pour le moment. Le 26, nous arrivons au Puy-en-Velay, première étape importante et déjà

330 Kms. Nous avançons comme prévu et le moral est bon, malgré quelques petits problèmes aux pieds, jambes et dos dus aux 6 à 10 heures de marche journalières, mais nous gérons ! Notre fidèle amitié de soutien nous suit par téléphone et par Internet et nous encourage.

Chaque jour, il faut préparer l'étape du lendemain, les ravitaillements, prévoir le couchage et réserver si possible car depuis Le Puy-en-Velay, nous sommes beaucoup plus nombreux sur le chemin, dorénavant le G.R. 65. Nous faisons des connaissances : hommes, femmes, couples, jeunes ou moins jeunes et même personnes souffrant de handicaps. On rencontre aussi beaucoup d'étrangers venus du monde entier sur le chemin.

Nous nous retrouverons avec certains presque jusqu'à la fin de notre périple même si on se perd de vue quelques fois plusieurs jours voire semaines.

Début septembre, nous sommes dans l'Aubrac. Paysages magnifiques mais le temps a changé, il fait froid sur le plateau et le vent est glacial. Après l'Aveyron, les Causses, voilà au bout d'une descente infernale et dangereuse Conques, magnifique village médiéval chargé d'histoire. Puis, c'est la remontée très dure appelée le mur pour les marcheurs locaux.

Plus tard, nous traversons Figeac, Cajarc, Cahors. Le 15 septembre, nous sommes à Lauzerte, chez des vrolons, puis le 16 à Moissac où nous décidons de faire une halte de 24 heures. Mauvaise idée ! Le lendemain, nous repartons sous une pluie battante et le rythme est cassé. Ensuite, arrivent Les Landes un peu monotones mais nous commençons à apercevoir de temps en temps Les Pyrénées, ce qui nous motive, puis les jours passent et Les Pyrénées se rapprochent rapidement. Nous sommes dans le Béarn, direction Saint-Jean-Pied-de-Port, au pied des Pyrénées, où nous arrivons le 2 octobre. Le moral est toujours bon malgré quelques difficultés physiques pour moi. Jamais nous n'avons envisagé d'arrêter même dans les moments les plus durs, et il y en a eu, rapidement oubliés dès que ça allait mieux.

Le 3 octobre, après 1 050 Kms, nous allons passer les Pyrénées. Le passage se fera en deux jours. C'est assez dur mais finalement c'est plus facile que ce que nous redoutions. Il fait très beau et les paysages sont magnifiques, grandioses... Nous en profitons pleinement. Puis, c'est la descente sur Roncevaux, le pays Basque espagnol, et La Navarre. Nous sommes maintenant sur le Camiño francés, prolongement du G.R.65. Il faut s'habituer au rythme espagnol décalé : repas à 14/15h, commerces fermés jusqu'à 17h et fini les réservations. Il faut rechercher le couchage du soir en arrivant.

Notre prochain objectif est Burgos.

Nous passons à Logroño, grande ville universitaire dont la traversée est un peu longue et sans intérêt. Nous continuons en direction de Burgos. Les chemins sont monotones, en ligne droite, sans un arbre et les paysages de labours tristes en cette saison ont un aspect désertique. Pas une maison en dehors des bourgs en Espagne donc des kilomètres sans voir personne.

Le 16 octobre, nous arrivons à Burgos, belle ville très vivante qui mérite qu'on s'y arrête. Nous visitons la magnifique cathédrale et la vieille ville. Le lendemain, nous prenons la direction de León, dernière grande ville avant Santiago. Nous sommes maintenant plus que rôdés et envisageons sérieusement pouvoir mener notre projet à son terme. Mais, en marchant sur León, nous sommes inquiets. Nous avons de mauvaises nouvelles concernant la santé d'un de nos beaux-frères. Nous y pensons beaucoup mais gardons espoir et notre cap. Le 27 octobre, nous arrivons à León. Déjà plus de 1 500 Kms parcourus, il nous en reste environ 350. Alors que nous nous installons pour la nuit, la nouvelle de son décès nous parvient. Notre périple s'arrête là. Retour rapide la nuit même. Nous sommes déçus et tristes mais ne regrettons rien. Nous rapportons beaucoup de beaux souvenirs, de belles rencontres et au final une expérience forte et unique.

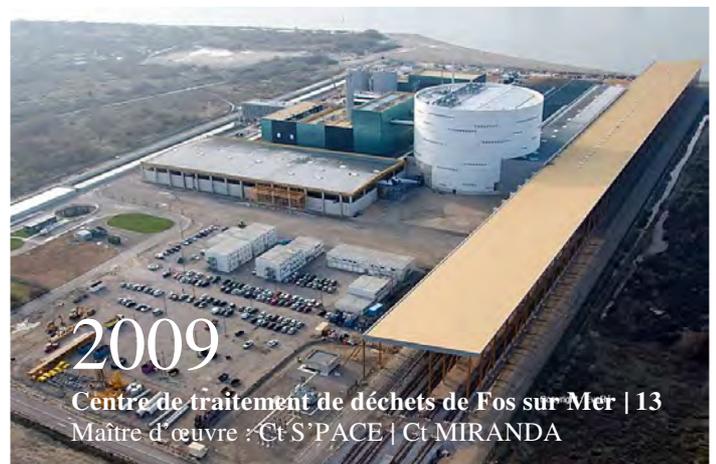
Et peut-être la fin du périple plus tard ?"





ARBONIS, 10 ans en images

Le 1^{er} Février 2007 naissait la marque ARBONIS, nouvelle identité fédérant la synergie des sociétés historiques formant le secteur bois de VINCI Construction France (FARGEOT LAMELLE COLLE, CAILLAUD LAMELLE COLLE et SATOB CONSTRUCTION BOIS). Nous vous proposons de passer en revue quelques beaux défis qui ont jalonné le parcours du site de production de VEROSVRES durant cette décennie.





2011

Centre aquatique d'Agde | 34
Maître d'œuvre : Luc DEMOLOMBE



amway de Bruxelles | Belgique
Atelier WOLFF

2015

Pont de Lantosque | 06
Maître d'œuvre : Métropole Nice Côte d'Azur



2012

Institut du cheval de Rabat | Maroc



2016

Cité du vin de Bordeaux | 33
Maître d'œuvre : X-TU ARCHITECTS



2013

Stade Allianz Riviera de Nice | 06
Maître d'œuvre : Wilmotte et associés - © F. Vigouroux



2017

Parc Aquatique Aqualagon de Villeneuve le Comte | 77
Maître d'œuvre : Jacques FERRIER ARCHITECTURE



2014

Cathédrale de Créteil | 94
Maître d'œuvre : AS.ARCHITECTURE-STUDIO

Acteur de l'évolution de la construction bois, ARBONIS s'est délibérément orienté vers l'avenir en investissant dans un programme de Recherche & Développement. Cette ambition nous permettra d'apporter des solutions concrètes et pertinentes aux défis techniques de demain.

Écoles primaires

Les actions réalisées par les élèves de l'école de Vérosvres.

Durant l'année scolaire 2016/2017 :

Comme depuis plusieurs années, les élèves de l'école de Vérosvres ont participé au « Prix des Incorruptibles » (ils ont lu une sélection de livres et ont voté pour leur livre préféré). Ils se sont également rendus, une fois par trimestre, au cinéma de Charolles pour visionner un film dans le cadre du projet « École et cinéma ».

Dans le cadre d'un projet impliquant les écoles de la circonscription de Charolles, les élèves ont réalisé un cycle handball (en lien avec la coupe du monde de Handball de janvier 2017) qui s'est clôturé par une rencontre inter-écoles avec les écoles de La Guiche, Vendennesse-les-Charolles, Matigny-le-Comte et Saint-Aubin-en-Charollais.



Les élèves de la classe de CM1-CM2 sont partis durant deux jours en voyage scolaire à Lyon, ils ont visité le musée gallo-romain, ont effectué une croisière commentée sur la Saône ainsi qu'une visite guidée du vieux Lyon. Ils se sont également rendus à Vaulx-en-Velin afin de visiter le planétarium.

Les élèves de la classe des CE1-CE2 se sont rendus une journée à Colombier-en-Brionnais pour y faire diverses activités.

Pour l'année scolaire 2017/2018 :

Suite à une fermeture de classe sur le R.P.I., une nouvelle organisation des niveaux a été effectuée. Ainsi les élèves de C.P. ont rejoint l'école de Vérosvres. Les élèves sont donc répartis de la façon suivante : une classe de CP-CE1-CE2 (avec 23 élèves) et une classe de CM1-CM2 (avec 23 élèves) pour un effectif total de 46 élèves.

L'école s'est réinscrite, comme les années précédentes, dans les projets « Prix des incorruptibles » et « École et cinéma ».

Les élèves de la classe de CM1-CM2 vont mener un projet cirque après les vacances de Pâques sous la forme d'un stage d'une semaine. Ils présenteront ce qu'ils ont appris au cours d'un spectacle à la fin de la semaine d'apprentissage.

Les élèves de l'école sont engagés dans un projet chant intitulé « Enchanter un lieu ». Ils se rendront dans un lieu emblématique de la commune afin de chanter des chants appris en classe.

Les élèves réaliseront un cycle football qui se terminera par une rencontre inter-écoles durant le mois en juin afin de coller au plus près de l'actualité sportive à savoir la coupe du monde de Football.

Avant chaque période de vacances scolaires, les élèves effectuent une promenade dans la commune afin d'observer la nature.





Classe du cycle 1 à Beaubery

De gauche à droite :

Chloé NOLY, Camille DAVID,
Maëlys MACHILLOT, Océane
GRIZARD, Romane DAVID, Nahel
ZITOUNI, Emilien DUFOUR, Joris
VOUILLON (bien caché !), Tess
DUVERGER-ROUSSEL, Clarisse
BOUILLOT, Suzanne PREAU,
Méloé MAZILLE, Manon NOLY,
Evan THOMAS, Charlélie BRIÈRE,
Evan SCHMITT, Kylian PUGET.

et manquent sur la photo:

Lucille GRIFFON, Candice ROY et
Pierre THO



Estelle COURTOIS, enseignante
du cycle 2, nommée depuis la
rentrée à Vérosvres



Classe du cycle 2 et une partie du cycle 3 de Vérosvres



Classe d'Estelle COURTOIS (cycle 2)



Classe d'Aurélié TABOULOT (cycle 3)

Restaurant scolaire Vérosvres-Beaubery

Cette association est gérée par des parents bénévoles avec le soutien de toutes les familles dont les enfants sont à l'école.

Son objectif est, entre autres, de faire baisser le prix du repas à la cantine par le biais des fonds qu'elle récolte lors des diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Elle gère totalement le fonctionnement du restaurant scolaire (salaires des cantinières, diverses dépenses de fonctionnement, repas...). Les repas sont élaborés par Sud Est Restauration dont le siège est à Mâcon. Cet établissement approvisionne des collectivités et cantines des environs comme la Petite Unité de Vie de Saint-Bonnet-de-Joux.

L'association remercie les communes de Beaubery et Vérosvres pour les subventions versées cette année, ainsi que la S.I.L. de Vérosvres. Leur aide est précieuse.



En septembre, de nouveaux parents ont rejoint le bureau de l'association qui se compose comme suit : Élodie BOUILLOT présidente, Céline BAURAIN vice-présidente, Stéphanie DEVELAY trésorière, Marla BRITES vice-trésorière, Sandra GRÉMY secrétaire et Séverine THOMAS vice-secrétaire. Marianne JANIN, Agnès ROY, Carole GRIFFON, Dany BRIÈRE et Maud DUVERGER sont membres actifs.

Lors de la rentrée, Sidonie BUTAUD, Fabienne THOMAS, Rachel BONIN,

Estelle BERNIGAL, Aline CRUZILLE, Cendrine BERTRAND et Céline BONNOT ont démissionné. Nous les remercions vivement pour l'aide apportée toutes ces années.

Dès lors que leur enfant mange à la cantine et qu'ils paient la cotisation annuelle, les autres parents sont également membres de l'association.

Du côté de nos manifestations, en 2017, l'après-midi carnaval a été renouvelée. Les enfants ont défilé par petits groupes dans les hameaux et bourg des deux villages avec toujours autant de succès. Merci pour votre accueil et votre générosité. Le loto en mars et la choucroute en novembre ont aussi été des réussites. Nous remercions les nombreux participants et familles présentes à ces manifestations. Le temps n'a pas été de la partie pour le vide-greniers de juillet mais les exposants et visiteurs ont répondu présents.

Indispensables au maintien du restaurant scolaire, les manifestations seront bien-sûr reconduites pour 2017-2018 où nous vous attendons toujours plus nombreux pour passer des moments conviviaux dans la bonne humeur.



Sou des écoles du R.P.I. Beaubery-Vérovres

Le Sou des Écoles du R.P.I. Vérovres Beaubery est une association de parents d'élèves qui organise diverses actions afin de récolter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques, culturels et sportifs destinés aux enfants du R.P.I.

Au cours de l'année 2017, ont été organisées des ventes de pizzas, de chocolats et de brioches, la vente de petits sacs à dos créés par les enfants de l'école maternelle de Beaubery, la vente de livres de recettes réalisés par les enfants de l'école primaire de Vérovres, la vente de photos de classe et la kermesse de fin d'année.



Pour l'année 2018, diverses actions vont être reconduites et de nouvelles vont être probablement mises en place.

Les membres de l'association profitent de ce bulletin pour remercier parents, grands-parents, amis et voisins pour leur participation aux diverses actions tout au long de l'année.



Repas de Noël

Assistants maternelles

Les assistantes maternelles sont des personnes agréées de toute confiance. Elles accueillent les enfants à leur domicile dans un milieu familial. Par leur disponibilité, elles prennent le temps de faire connaissance, de concilier les modes de vie et les désirs de chacun. Elles préparent tout doucement les enfants à la scolarisation et l'autonomie en participant à leur éveil tout en respectant le rythme de chacun.

Les assistantes maternelles à votre disposition sur la commune sont :

CHATAGNIER Annick	"Les Janots"	03.85.53.84.30
CINATO Sofy	"Les Terreaux"	03.85.84.74.45
NICOLAS Martine	"Les Goujats"	03.85.24.80.21

Bibliothèque



Cette année 2017 s'achève avec un léger regain d'activité accentué aussi par le retour des élèves du C.P. à l'école de Vérosvres.

Le vendredi, jour où nous accueillons les classes, nous comptabilisons en moyenne trois cents transactions, comprenant prêts et retours des livres.

Grâce aux achats de documents par la Mairie, le fonds propre de la bibliothèque a augmenté de soixante-dix-sept livres en 2017. En 2018, le renouvellement des romans, albums et autres avec la Bibliothèque Départementale

de Saône-et-Loire reprendra son rythme habituel offrant aux lecteurs un choix plus élargi d'ouvrages.

Cet échange interrompu en raison de la réorganisation de ses services aura sans doute pénalisé un peu nos lecteurs.

Comme chaque année, la rentrée littéraire est attendue impatiemment, les nouveautés prennent place sur les présentoirs pour le bonheur des petits et des grands.

La bibliothèque est une belle chance pour les lecteurs de se distraire, d'apprendre et de découvrir, mais peut-être aussi de briser l'isolement.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les donateurs de leur générosité. Aussi, toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes fêtes et une heureuse année riche de vos lectures.

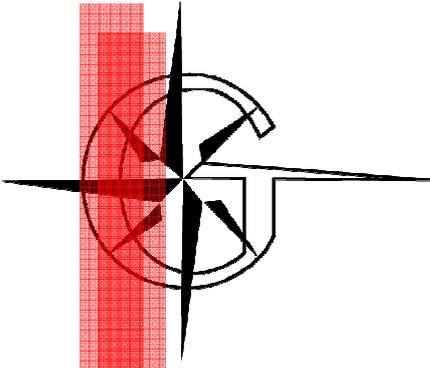


Téléthon

Le 2 décembre, à l'occasion du Téléthon, le club des aînés, la société de chasse et la S.I.L. pour la vingt-et-unième année consécutive ont œuvré ensemble pour confectionner plus de 400 kg de boudin et permettre un don de 1 791 € à l'A.F.M.

Que l'équipe de bénévoles et l'ensemble des donateurs soient remerciés pour ce geste.

GENESES



Le 27 décembre, cela fera trois ans que démarrait l'association GENESES, qui accueille des jeunes en panne de projet et les relance à travers six mois de travail, de sport et de discernement.

De janvier à décembre 2017, nous avons accompagné treize candidats, tout en continuant à accueillir quelques stagiaires temporaires et à accompagner les "anciens" qui en avaient besoin. Durant cette année, nous avons affiné le modèle pédagogique, afin de placer les jeunes dans de bonnes conditions pour découvrir le meilleur d'eux-mêmes, leur rendre confiance et leur permettre de trouver un projet adapté et ambitieux.

Durant un an, les jeunes ont traversé la France à pieds, vaincu des sommets, appris à chanter et à bâtir des murs, coupé des arbres, dormi dans les endroits les plus sauvages, contemplé les plus beaux paysages et retrouvé le goût du silence. Ils ont surtout construit de magnifiques amitiés, appris à s'aimer comme ils étaient et nous ont offert les plus belles leçons de courage et de générosité.



Mais rien n'était possible sans nos bénévoles, que nous tenons à assurer de toute notre gratitude. Merci donc à Daphné et Antoine, qui élèvent les jeunes par l'art, mais encore Pierre, Véronique, Alain, Chantal et tous nos intervenants qui apportent leurs connaissances avec une grande finesse et beaucoup d'humour.

Merci encore infiniment à "Tonton" Etienne, présence constante, discrète et lumineuse, parfait exemple de vie donnée. Merci aussi à Christophe, meneur d'exception, qui nous a rejoints en février, pour apporter sa tonicité et son exigence bienveillante.

L'association accueillera une nouvelle promotion fin février et élargit son action avec l'envoi d'un groupe d'anciens en mission reconstruction en Irak de février à juin, et l'ouverture d'une colocation solidaire à Lyon en septembre.



Amicale des anciens

Cette année 2017 aura, comme les précédentes, été très active au sein du Club.

Dès le début de l'année, nous avons eu nos tournois cantonaux de manille et de scrabble qui rassemblent beaucoup d'adhérents dans une ambiance tout à fait conviviale.

Une journée spectacle nous emmenait début mars à Bourg-en-Bresse pour une rétrospective en chansons des années soixante / soixante-dix.

Les 18 et 19 mai, nous partions pour un périple de deux jours en Corrèze avec au programme le premier jour les jardins de Sothys, Argenta, promenade en gabarre sur une retenue de la Dordogne et au retour, le lendemain, Saint-Julien-au-Bois et Salers avec, à chaque fois, dégustation de produits régionaux.

Le 4 septembre, vingt-six adhérents prenaient la direction de Louhans pour y découvrir l'emblématique marché



hebdomadaire de renommée nationale avant de prendre la direction du lac de Vouglans, où nous attendait un excellent déjeuner précédant une croisière de deux heures sur le lac.

Nous aurons encore eu, comme les années précédentes, nos deux concours de manille les 18 avril et 17 octobre, notre concours de belote le 13 juin et notre loto le 17 septembre ; autant de manifestations dont les bénéficiaires nous permettent d'offrir chaque année deux repas gratuits à tous les adhérents.

Puis, nos rencontres interclubs avec Beaubery et Trivy ont été reconduites pour la plus grande satisfaction des participants qui apprécient ces moments particulièrement conviviaux avec nos voisins.

Enfin, le point d'orgue de cette année qui se termine aura été sans conteste notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 9 décembre dernier en présence du Maire de Vérosvres, Éric Martin et du Président départemental de Générations Mouvement, Angel L'Hoste.

Au cours de cette réunion, le Président disait sa satisfaction d'accueillir huit nouveaux adhérents, ce qui portera notre effectif pour 2018 à quatre-vingt-dix-huit adhérents.

Cette Assemblée Générale étant la quarantième du Club, le Conseil d'Administration avait souhaité lui donner un peu plus de solennité.

Pendant le repas, et plus particulièrement au moment du dessert, devant les deux magnifiques gâteaux d'anniversaire exposés par le traiteur, le Président évoquait la création de l'Amicale des Anciens de Vérosvres le 10 décembre 1977 par une poignée de retraités de la commune emmenés par le Président fondateur Charles Guilloux.

Le Président énonçait, pour leur rendre hommage, tous les responsables qui se sont succédés pendant ces quarante années pour développer et gérer notre Club et terminait en invitant les adhérents présents à suivre l'exemple de ces pionniers qui nous ont précédés, et qui ne seraient pas fiers de nous si nous n'étions plus en mesure de pérenniser ce qu'ils ont créé.

Enfin, pour terminer, la chorale maison créée pour la circonstance, interprétait ensuite magistralement une chanson, également de circonstance, composée par Christian Péramo.

Toutes les personnes qui pourraient être intéressées par les activités du club peuvent le rejoindre à tout moment, elles seront les bienvenues.



Société de chasse

Pour cette nouvelle saison de chasse, le nombre d'adhérents de notre société est stable. Cette année fut une année marquante pour la société de chasse, car elle a investi en acquérant le local de chasse "La Tanière" situé au bourg de la commune. Des travaux ont été réalisés afin de créer une pièce de réception conviviale où les chasseurs se donnent rendez-vous chaque week-end.



La Tanière

Le samedi 24 juin, un repas des chasseurs a été organisé afin de déguster des marçassins à la broche.

Pour ce qui est des manifestations, la journée boudin et la soirée "tête de veau" ont une nouvelle fois bien marché.

Pour le 11 novembre, comme chaque année, une journée continue de chasse a été programmée. En ouverture, les sonneurs de trompe ont joué quelques morceaux.



Journée du 24 juin

Pour cette nouvelle année, quelques dates sont à retenir :

- week-end "boudin" les samedi 3 mars et dimanche 4 mars 2018,
- soirée "tête de veau" le samedi 17 novembre 2018.

Pour notre activité favorite, la régulation d'espèces nuisibles reste toujours une de nos priorités. Nous notons une forte augmentation des populations de renards, de ragondins et de sangliers.



Ouverture du 11 novembre

Cette année, de tristes nouvelles nous ont énormément touchés. En effet les disparitions de Dédé PERCHE, Pierre FERRAND et André THOMAS ont vivement marqué le cœur de chacun d'entre nous.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de nos activités et de notre loisir.

Tous les chasseurs de la société vous souhaitent une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018**.

Tarot vroulon

Les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois à partir d'octobre jusqu'en avril, un groupe d'amateurs de cartes se réunit pour "taper le carton" soit au tarot, soit à la manille, soit à la belote. Les personnes intéressées par cette activité peuvent prendre contact avec le Président Robert Bonin au 03.85.24.80.13.

Deux concours sont organisés chaque année, l'un au mois de mars et l'autre en novembre. Un repas en fin de saison est offert à tous les adhérents et bénévoles de ce club.



Une partie de tarot à cinq



Les joueurs de manille et belote

Société d'intérêt local

La S.I.L. a différentes cordes à son arc. Elle organise les fêtes de l'Ascension et patronale qui sont à chaque fois une réussite au vu du nombre de repas servis. Côté sportif, elle perpétue la randonnée pédestre et cycliste (VTT) ainsi que le tournoi de foot, tant attendu par les jeunes pousses vroulonnes. Pendant l'hiver, les acteurs locaux répètent afin d'être prêts pour les quatre représentations théâtrales. Une conférence gratuite sur "le Chemin de Compostelle" a été présentée par Lucien Mousset. D'un point de vue festif, il y a la choucroute du foot et le repas des bénévoles animé cette fois par Chantal Némond. Avec la S.I.L., vous pouvez aussi jouer au foot le dimanche matin, faire de la gym les lundis soirs ou mardis matins, danser soit des danses de salon les mardis soirs, soit de la country les mardis ou mercredis soirs.



La Présidente, Nathalie Dargaud, remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année pour la bonne marche de l'association.

La country

Cette année le club est composé d'une trentaine d'adhérents de 7 à 77 ans.... Les cours sont repartis sur deux soirées.

Le mardi soir de 19h00 à 21h30, le cours animé par Marilyne Ramage est destiné aux personnes de niveau intermédiaire et avancé. Nos kids qui ont commencé il y a déjà quelques années ont rejoint les adultes.

Le mercredi soir de 18h00 à 19h30, le cours s'adresse aux débutants et aux personnes qui veulent rester dans un cours plus simple. À la rentrée de septembre, Nathalie Machillot a laissé sa place d'animatrice à Valérie Pinon et Christine Gautheron qui animent ce cours intergénérationnel. En effet, les plus petites ont 7 ans et les aînés ont pour certains dépassé les 70 ans.

Tous ces cours se passent dans la bonne humeur et la convivialité. Les danses apprises en cours sont remises en pratique le week-end lors des bals organisés dans la région.

Le théâtre

En 2017, la troupe de théâtre amateur vous a présenté deux comédies "C'est quoi ce délire, tout le monde t'attend" et "Vol PQ 2003, embarquement immédiat". Quant à la relève, elle a joué "Le conseil des parents".

Cette année, par souci de santé pour certains et manque de disponibilité pour d'autres, le théâtre n'aura pas lieu comme tel. La troupe organisera à la place une soirée "sketch avec repas" le 10 mars.

Afin que le théâtre perdure, toutes les personnes intéressées par cette activité sont les bienvenues.

La gym du lundi soir

Les cours de gym adulte ont lieu le lundi soir de 18h30 à 19h30 dans une petite salle communale. Il s'agit de cours toniques (cardio, pound, circuit training) et cours de renforcement musculaire, pilates, abdo, fessiers, Swittball, relaxation.

Pour tous renseignements, contacter Agnès Aublanc au 03.85.24.80.59.

Responsables des associations ou activités :

Amicale des anciens : Denise TABOULOT 03.85.24.80.45.

Club de tarot : Robert BONIN : 03.85.24.80.13.

Société de Chasse : Jacky AUBLANC 03.85.24.80.59.

Société d'Intérêt Local : Nathalie DARGAUD 03.85.24.81.70.

Théâtre : Jérôme MAZILLE 03.85.24.84.39.

Danse country : Nathalie MACHILLOT 06.07.03.65.40.

Danse de salon : Jacqueline MAZILLE 03.85.24.84.77.

Club de foot : Franck THOMAS : 06.12.02.06.03.

Gym d'entretien du lundi soir : Agnès AUBLANC 03.85.24.80.59

Gym douce du mardi matin : Jacqueline MAZILLE 03.85.24.84.77.

Marche du jeudi : Agnès AUBLANC 03.85.24.80.59.

Sou des écoles : Nathalie MACHILLOT 06.07.03.65.40.

Restaurant scolaire : Élodie BOUILLOT 06.63.78.85.52.

Gosses de rock

L'Association Culturelle Gosses de Rock est une nouvelle association qui regroupe douze enfants de 9 à 19 ans des communes de Beaubery, **Vérosvres**, et Montmelard. Ces enfants jouent des reprises du répertoire de chansons françaises à tendance rock.

Cette aventure a commencé en septembre 2016, le rêve et les chansons plein la tête...

Pour joindre le bureau :

Association Culturelle Gosses de Rock

Lieu-dit Le Verne

71220 BEAUBERY

06.13.60.28.44

ou gossesderock@gmail.com



Nos patois charolais.

L'association "**le Tseu, un pays, une langue**" est née au printemps 2017 ; elle est le prolongement des ateliers de patois qui ont débuté à Sivignon en 2009 sous l'impulsion d'Olivier Chambosse. Le tseu est le nom que nous avons choisi pour désigner nos patois du Sud-Ouest de la Saône-et-Loire où l'on retrouve la prononciation *ts* du *ch* français et *dz* du *j* français.

Olivier est décédé cet été en laissant un héritage précieux :

- une pièce de théâtre « vé la Félicie » en 2011,
- une comédie musicale « la Yéyette » en 2013,
- des dizaines de textes qu'il a écrits ou collectés dans la région.

Nous étions sur le point de parachever l'écriture d'un dictionnaire tseu-français, document fondamental donnant l'étymologie de plus de 3 000 mots, leurs différentes acceptions, leurs synonymes et des exemples de leur utilisation, ainsi que d'une grammaire du tseu, première étape indispensable à une écriture unifiée du tseu. Nous allons tâcher de poursuivre ce travail pour que ces parlars qui furent, pour les plus anciens d'entre nous, notre langue maternelle jusqu'à l'âge de l'école communale, ne tombent pas dans l'oubli.

Nous sommes un groupe d'une quinzaine de personnes venant des communes de la région (du Rousset à Trivy, de Vendennes-les-Charolles à Cluny) ; nous nous réunissons chaque mois à Sivignon pour enrichir le dictionnaire et travailler des textes, créations originales des uns ou des autres, ou bien traductions de textes français. Si vous êtes intéressé, venez nous rejoindre ; des groupes pourraient ainsi naître et produire des animations dans d'autres communes du Charolais.

Pour illustrer notre travail, voici une adaptation du *Loup et l'agneau* de La Fontaine, composée par un beauberichon, accompagnée de sa traduction littérale...

La bête nère apeu le ch'ti moton

Çhtu qu'a raïjon, y est tōdze le pus costaud,
Dz'va vos y fāre wā d'açhtôt.

Eun chtit moton étot après bouère ieau
D'eune r'vire vè l' Crétieau.
Eune grosse bête nère que tsārtsot à marander
A çhintu l'moton tot frais.

« Te crās-ti don qu'te poux pitodzi dans mōn ieau ? »
Qu'alle fait, la bête affamée,
« Dz'm'en vas t' iātrer,
Te vas pus r'començhi à sālī mon crôt ! »

« Mās, qu'ô pioune le moton, vous bvez tot à fait llamōnhaut !
Là quoī çhsu, dz'poux pas mett' de tarre dans vot' ieau ! »
« T'la sālīs! qu'alle fait la bête ! Miñme qu'l'an passé
T'as raconté su ma pplein de çhtittés... »

« Mās dz'étois enco pas fait, dze teute enco ma mère ! »
« Couje te ! Si y'est pas ta, y'est sūr to frère ! »
« Mās, y's'pout pas, qu'ô fait l'mōton, dz'en ai poīnt ! »
« Mettans ! de tote façon, y'est eun des tiñnes,
Ta, votés tséçheux, leutés tsins
Is fayant ren que de me corre après !
Çhtu cop, y s'ra pas dit que dz'ārai ren fait ! »

Là-dssus, la bête s'est routsi su l' poūre chtit
Apeu l'a nemmené au fin fond du bōs p'le mandzi.

La bête noire et le petit mouton

Celui qui a raison, c'est toujours le plus fort,
Je vais vous le montrer sitôt.

Un petit mouton était en train de boire l'eau
D'une rivière près du Créteau.
Une grosse bête noire qui cherchait à déjeuner
A senti le mouton tout frais.

« Crois-tu donc que tu peux patauger dans mon eau ? »
Dit la bête affamée,
« Je vais te corriger,
Tu ne recommenceras plus à souiller mon creux d'eau ! »

« Mais, pleure le mouton, vous buvez tout à fait en haut,
Là où je suis, je ne peux pas mettre de terre dans votre eau ! »
« Tu la sālīs ! dit la bête. Même que l'an passé
Tu as dit sur moi plein de méchancetés... »

« Mais je n'étais pas encore né, je tète encore ma mère ! »
« Tais-toi ! Si ce n'est pas toi, c'est sûrement ton frère ! »
« Mais ça ne se peut pas, dit le mouton, je n'en ai pas ! »
« Soit ! De toute façon, c'est un des tiens !
Toi, vos chasseurs, leurs chiens
Ils ne font rien que de me courir après !
Cette fois on ne pourra pas dire que je n'aurai rien fait ! »

Sur ce, la bête s'est jetée sur le pauvre petit
Et l'a emmené tout au fond du bois pour le manger.

Les graphies ā, ē, ō... permettent de prononcer ces voyelles selon les habitudes de chaque village. Ainsi on pourra prononcer « crās » soit cras, soit crès selon l'endroit. De même bōs se dira bōs à Beaubery ou beu au Rousset.

Présentation du dispositif "Voisins vigilants"

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Certains quartiers, lotissements ou zones pavillonnaires sont touchés par des phénomènes de délinquance multiformes (cambriolages, démarchages conduisant à des escroqueries, dégradations et incivilités diverses...) dont les causes sont aisément identifiables (isolement, niveau de richesse élevé, prédominance de personnes seules...). Si l'action de la gendarmerie reste essentielle dans la lutte contre cette délinquance, il n'en demeure pas moins que la multiplicité des « cibles » potentielles des cambrioleurs nécessite de mettre en œuvre des dispositifs complémentaires et innovants.

« Nul n'est plus à même de déceler le comportement suspect ou anormal d'individu(s) ou de véhicule(s) dans un quartier que celui qui vit dans ce même quartier. »

Ce constat simple a abouti à la mise en place d'une démarche qui, inspirée d'une pratique anglo-saxonne appelée « Neighbourhood watch » (voisins vigilants), consiste à sensibiliser les habitants d'un ensemble résidentiel (ville, village, bourg, quartier, rue...) en les associant à la protection de leur propre environnement avec le triple avantage de.....



- Rassurer la population;
- Améliorer la réactivité des forces de gendarmerie;
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

UN DISPOSITIF QUI S'ARTICULE AUTOUR DE 3 ÉLÉMENTS

La mise en place du dispositif de « participation citoyenne » fait l'objet d'un protocole entre l'autorité préfectorale, le Groupement de gendarmerie départementale et le maire de la commune. Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour de volontaires, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Par conséquent, il exclut l'organisation de toute patrouille ou intervention hors le cadre des crimes ou de délits flagrants prévus par l'article 73 du code de procédure pénale.

1. Le MAIRE

Conformément à l'article L 2211-1 du code général des collectivités territoriales, le maire concourt par son pouvoir de police administrative au respect du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques sur le territoire de sa commune. Le maire est un acteur clé de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance sur son territoire. Le dispositif « participation citoyenne » peut le renforcer dans son rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance. Dans le cadre de ce dispositif, il a en charge (en collaboration avec les services de gendarmerie) sa mise en œuvre, son animation et son suivi.

2. LES VOISINS VIGILANTS

Sensibilisés aux phénomènes de la délinquance lors de réunions publiques organisées conjointement par le maire et un interlocuteur privilégié de la gendarmerie locale, les volontaires relaient l'action des forces de l'ordre auprès de la population de leur quartier et favorisent ainsi la diffusion de conseils préventifs pour lutter plus efficacement contre la délinquance de proximité. Il s'agit également de les amener à accomplir des actes élémentaires de prévention tels que l'observation des logements temporairement inhabités, le ramassage de courrier des vacanciers, l'information de leur voisinage...



Précision importante, il est demandé au voisin vigilant

- **d'observer** et non de surveiller
- de **renseigner sur des FAITS** et non sur des personnes nommément désignées.

3. UNE SIGNALÉTIQUE SPÉCIFIQUE

Le maire peut implanter aux entrées de villes, villages, lotissements, quartiers et rues participant à l'opération, une signalétique pour informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un domaine où les résidents sont particulièrement vigilants et signalent aux forces de sécurité toute situation qu'ils jugent anormale.

* * *

Parce qu'il renforce le contact et les échanges, ce concept participe autant de la sécurité que du renforcement du lien social entre les habitants. Ainsi, en combattant l'individualisme, en développant l'entraide, le soutien aux personnes vulnérables, cette démarche est résolument citoyenne et génère des solidarités de voisinage.

Centre d'incendie et de secours

Hausse des interventions et effet ciseaux

Entre 2012 et 2016, nous sommes de ceux qui ont vu leur nombre d'interventions SAP (secours à personnes) augmenter de plus de 50%.

Au 25 octobre, nous totalisons déjà 167 interventions de tous genres ; nous avons clôturé 2016 avec 165 sorties.

Une forte hausse et avec cela, une baisse des disponibilités des volontaires : c'est l'effet ciseaux et cela devient très contraignant pour le personnel de notre CIS.

Je lance donc aujourd'hui un appel au volontariat : vous avez plus de 18 ans, du temps à donner en semaine, vous pouvez venir nous rejoindre. Je suis présent au centre de secours chaque dimanche matin et le lundi soir, je peux vous accueillir et vous expliquer les attentes d'une structure de service public comme la nôtre. L'engagement moyen d'un volontaire est de 11 ans sur notre département ; ce n'est pas le cas à Dompierre-les-Ormes : nous venons de fêter dignement les 25 ans de service du caporal-chef TERRIER Christophe, avec la remise de la médaille de vermeil. Encore toutes nos félicitations.



Un bon nombre de sapeurs-pompiers dompierois a plus de 10 ans d'ancienneté, voire 20 ans et nous sommes trois à avoir déjà dépassé les 30 années de service. Service public que nous mettons chaque jour à la disposition des administrés des communes que nous défendons.



Deux jeunes recrues sont en cours de formation et vont bientôt pouvoir renforcer les effectifs opérationnels.

Notre combat de chaque jour : être présent pour répondre à la détresse des victimes et également sauvegarder notre patrimoine.

Plus nombreux, nous serions plus forts. Pensez-y !

J'associe tout mon personnel pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année.

Capitaine Alain PAGEAUT
Chef de centre

Amicale des sapeurs-pompiers

« Dis petit, dessine-moi un camion »

Cela a été le thème choisi pour un concours de dessin lancé à nos écoles pour agrémenter notre calendrier 2018.

Les classes de Vérosvres, Trivy et La Chapelle-du-Mont-de-France ont bien voulu relever le défi et mettre leurs élèves devant une feuille blanche pour réaliser le plus beau dessin.

Ce concours, dont vous retrouverez les plus beaux dessins dans notre calendrier, avait également pour but de faire passer un message sur notre engagement de sapeur-pompier volontaire tant pour les enfants, les enseignants, mais également les parents qui ont suivi ce challenge. Des cadeaux ont été remis à chaque enfant et les plus beaux dessins récompensés par des serviettes de bains et sacs à dos à l'effigie de notre métier. La classe des petits de La Chapelle-du-Mont-de-France a remporté un

trophée pour une fresque magnifique. Notre projet a été aidé par le Conseil Départemental que nous remercions chaleureusement.

Vous retrouverez donc ces superbes dessins dans notre calendrier 2018, et je vous remercie vivement de l'accueil que vous ferez à nos amicalistes.

Comme chaque année, la fête du 14 juillet avec les donneurs de sang a été une réussite tout comme notre loto.

Nos enfants, les plus petits, ont pu être gâtés à Noël, quant aux plus grands, ce fût après-midi cinéma.

Pour garder l'ambiance, une soirée bowling et un après-midi karting ont été organisés.

Un remerciement pour l'effort de nos SP pendant toute l'année.

Egalement un grand merci à toute la population pour son accueil et ses dons de tous genres.

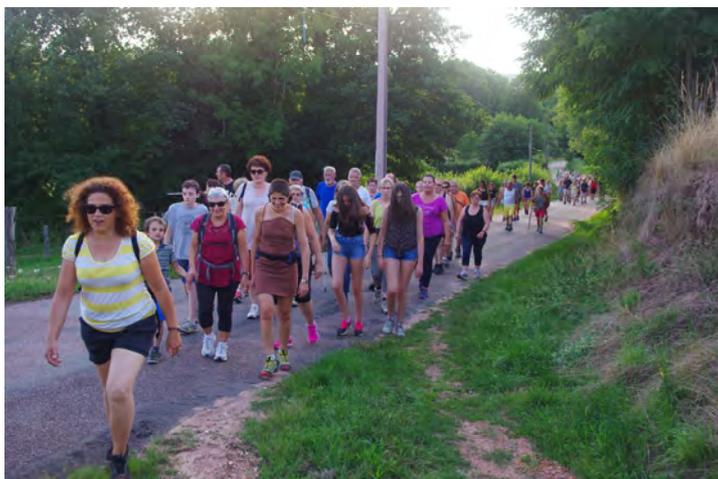
Que 2018 soit pour vous une excellente année pleine de joie et de bonheur.



Coralie PAGEAUT-RODRIGUEZ
Présidente de l'amicale.

Balade nocturne

Cette année, pour la 8^{ème} édition et la 4^{ème} pour la Commune, ce ne sont pas moins de dix-sept balades nocturnes qui ont été organisées cet été sur notre Communauté de Communes : le mardi soir pour les communes de l'ancienne Communauté de Communes de Tramayes et le jeudi soir pour celles de la Communauté de Communes de Matour. Celle de Vérosvres a eu lieu le 3 août de 19h30 à 21h30. Avec un temps idéal, les 135 marcheurs et 4 chiens, à allure modérée, ont parcouru une boucle de 7 km qui prenait la direction des Champs avant de rejoindre le Col des Vaux et suivre la ligne de partage des eaux qui passe à proximité de chaos granitiques comme "la roche aux renards". Après avoir débouché sur le versant de la Saône à l'Achat, le retour se faisait à partir des Brosses sur le versant de la Loire par Bel Air et les Janots pour arriver à la tombée de la nuit au Bourg. À l'arrivée, des bénévoles de la commune servaient le verre de l'amitié aux participants qui ont apprécié le tracé et ses points de vue.



Actions sociales sur le territoire

La Mobilité

• **LE TRANSPORT par les BÉNÉVOLES :**

Villages Solidaires (06.77.30.29.81) a mis en place «LE TRANSOLIDAIRE ». C'est un service qui met en relation des personnes qui ne peuvent pas se déplacer seules, avec des bénévoles, qui offrent leur temps pour les emmener et les accompagner à un rendez-vous, pour faire des courses ou autres sorties. L'entente sur l'horaire et les indemnités compensatrices des frais de kilomètres se font directement entre le transporteur et le demandeur. Ce service existait déjà sur Vérosvres avec l'association ENTRAIDE (03.85.24.68.80). Son fonctionnement est maintenu. Les personnes à contacter sont [Alain DEDIEU](mailto:Alain.DEDIEU@villages-solidaires.fr) (03.85.24.85.21) et [Yvonne LARIVE](mailto:Yvonne.LARIVE@villages-solidaires.fr) (03.85.24.84.00). Si d'autres personnes veulent proposer leur service, n'hésitez pas à en parler, et à l'utiliser.

• **LE TRANSPORT À LA DEMANDE (T.A.D.) :**

Ce service fonctionne de nouveau à titre expérimental afin de permettre aux personnes âgées ou à faibles revenus et sans moyen de locomotion, de se rendre à un rendez-vous médical ou administratif sur le territoire de la Communauté de Communes. Par exemple, les mercredis matin pour aller à Dompierre-les-Ormes ou les jeudis matin pour se rendre en direction de Matour. Le coût de ce service est de 3 € pour 10 km. Les tickets sont vendus par carnet de dix. Le transport est toujours assuré par le [Taxi Dompierrois](mailto:Taxi.Dompierrois@orange.fr) (06.84.94.65.97). Vous pouvez retrouver les détails des modalités de fonctionnement dans le bulletin communautaire.

• **LE RÉZO POUCE :**

Ce dispositif sera mis en service courant 2018. C'est comme de l'auto-stop mais sécurisé et organisé. Vous pouvez déjà vous inscrire par Internet ou vous faire enregistrer gratuitement auprès de la mairie. Vous disposerez d'une carte personnelle et d'un numéro d'identifiant. Vous pouvez retrouver les détails des modalités de fonctionnement dans le bulletin communautaire.

L'action sociale

◆ **LE C.I.A.S. :**

Le C.C.A.S. est devenu C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Il verse une participation financière à hauteur de 3,50 €/habitant à chaque commune de la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier. Ainsi, chaque commune reste décisionnaire des actions à mener et les organise comme elle le souhaite.



À Vérosvres, nous avons pu poursuivre le traditionnel repas pour les personnes de plus de 70 ans. Cette année, cinquante-deux personnes ont pu bénéficier de ce moment de convivialité avec leurs invités.

Quinze personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu participer au repas se sont vu offrir un colis de Noël composé notamment de chocolats achetés au profit des écoles. À cette occasion, les enfants scolarisés ont préparé un dessin. Ces échanges permettent d'enrichir les liens intergénérationnels.

◆ **LA M.S.A.P. (MAISON DE SERVICES AU PUBLIC) DE LA HAUTE-GROSNE :**

Prenez rendez-vous au 06.77.30.29.81 ou villages-solidaires71@gmail.com auprès d'Agathe BLOT qui peut vous accueillir en mairie de Vérosvres. Elle vous conseille et vous oriente pour faciliter vos démarches administratives ou sur Internet. Ce service gratuit est l'équivalence du PIMM'S à Saint Bonnet-de-Joux.

◆ **LES PERMANENCES SOCIALES**

En mairie, nous accueillons :

- des permanences de LUTILEA (LUTte contre l'Illettrisme, l'Exclusion et l'Analphabétisme) (03.85.38.38.08) pour l'accès à la langue et aux compétences de base,
- des permanences de la MISSION LOCALE (03.85.20.00.11) pour l'accompagnement vers l'emploi des jeunes,
- l'Assistante Sociale (03.85.24.28.30).

Les Familles

Le Service Enfance Jeunesse (S.E.J.) propose différents services à destination des enfants et de leurs familles. (03.85.59.76.58 ou 09.66.95.42.00). N'hésitez pas à les contacter (Site : www.sivu71.fr ou Mél : contact@sivu71.fr)

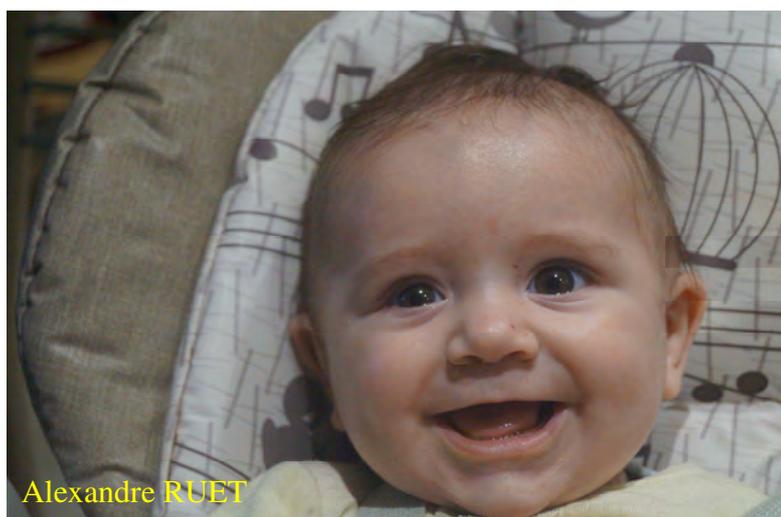
- **LA MICRO CRÈCHE** les Mille Pattes à Dompierre-les-Ormes (03.85.50.27.51). Elle accueille les enfants de 3 mois à 6 ans les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 18h00. Pour des besoins d'accueil en dehors de ces horaires, contacter la directrice.
- **LE RELAI ASSISTANTES MATERNELLES** : Un lieu de conseil, d'aide et d'informations pour les parents et les assistantes maternelles (modes d'accueil, démarches, accompagnement de l'enfant lors d'une séparation, d'une adaptation). C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges pour l'adulte, de socialisation et de découverte pour l'enfant. Les lundis en semaines impaires à Vérosvres. Contact : ram@sivu71.fr
- **LA LUDOTHÈQUE À TRAMBLY** : Ouverte le 1^{er} lundi de chaque mois (hors vacances scolaires) de 8h30 à 12h00. Pour plus de renseignements (adhésion...), contactez le S.E.J. (03.85.59.76.58).
- **LA MAISON DES PARENTS** : soutien à la parentalité (03.85.59.76.58)
Vous êtes parent, adolescent, vous souhaitez échanger, rencontrer d'autres parents, des professionnels... la maison des parents vous propose des réponses adaptées : entretien individualisé avec une psychologue sur rendez-vous, participation aux groupes de paroles et organisation de cafés des parents par Villages Solidaires.

Les enfants

- ❖ **L'ACCUEIL DE LOISIRS** (sans hébergement) :
Les mercredis et pendant les vacances, le Service Enfance Jeunesse (S.E.J.) propose des activités de loisirs et des sorties adaptées aux enfants et encadrées par des professionnels. Il accueille les enfants dès 3 ans et jusqu'à 12 ans. Le repas de midi est fourni par le centre.
Le mercredi, il est ouvert à Matour de 8h00 à 18h00 (accueil possible à 7h30 sur le site de Matour). Un accueil de 8h00 à 9h00 peut être organisé dans les différentes garderies, à la demande des parents (le transport des enfants est ensuite assuré vers Matour par le S.E.J.).
Pendant les vacances, l'accueil du centre de loisirs fonctionne à Matour ou sur d'autres sites suivant les mêmes horaires et les mêmes modalités d'accueil que le mercredi. Voir tarifs et programme sur le site du S.E.J. Site : <http://www.sivu71.fr/> ou par téléphone au 03.85.59.76.58.
- ❖ **LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE à Vérosvres (avant et après l'école)**
Ouverture à 7h30, fermeture à 18h30. Ponctuellement, l'accueil peut se faire dès 7h15, à la demande des parents. Renseignements au 03.85.59.76.58 (Tarif sur le site du S.E.J.).



Bébés de l'année 2017



État civil 2017

NAISSANCES

- ◆ Jérémy ALIBERT GRILLOT, né le 31 janvier, fils de Julien ALIBERT et Kelly GRILLOT (Les Goujats).
- ◆ Edgar Félix Pierre GOUDEAU, né le 11 avril, fils de Pierre-Yves GOUDEAU et Adèle REYMONDON (La Burtinière).
- ◆ Cassandre BONIN née le 18 juin 2017, fille de Geoffrey BONIN et Sophie TAVARES (Le Bourg).
- ◆ Alexandre Jean Henri Louis RUET, né le 22 août 2017, fils de Anthony RUET et Émeline DUFOUR (Les Ducs).



MARIAGES

- ◆ Coralie ROBERT et Arnaud BLANCHE, le 30 juin à Vérosvres.
- ◆ Anthony BESSON et Clara MONGY, le 21 juillet à Vérosvres.
- ◆ Dominique STAL et Denise Simonne AVENI le 23 décembre à Vérosvres.

Ils nous ont quittés en 2017

* **Paul Jean BURILLIER** né le 20 janvier 1942 aux Essertines où il passe toute sa vie. En 1965, il épouse Monique Bouchot de Suin qui le rejoint sur l'exploitation familiale qu'il fera sans cesse évoluer en étant toujours à la pointe de la technologie. Ils ont le plaisir d'accueillir quatre enfants dont Christophe qui a repris la ferme. Homme de cœur, il participe au développement de l'agriculture à Madagascar. Aussi impliqué dans la vie locale, il assure la présidence du Lycée Sainte Marguerite Marie de 1989 à 2006, période faste de l'établissement. Suite à des ennuis de santé, il décède le 14 mars 2017 à Mâcon. Il laisse le souvenir d'un homme de conviction, cultivé et passionné de pilotage d'ULM.

* **Albert Carrette**, né le 30 août 1934 à Lavau. Après être arrivé aux Têtes, il travaille sur l'exploitation familiale toute sa vie. Avec sa femme Odette et leurs trois enfants, il fait prospérer sans relâche sa ferme avant de se retirer à Mont en 1993 et passer le flambeau à son fils Michel. En août 1995, la maladie survient et il fait face avec courage. Les coups de main à la ferme et le jardinage sont ses principales occupations. Malheureusement depuis septembre 2015, il est de plus en plus affaibli et a une fin de vie difficile qui le contraint à rejoindre l'hôpital de Paray-le-Monial pendant trois mois où il décède le 2 avril 2017. Il nous laisse le souvenir d'un homme coriace qui ne se plaint jamais, toujours fier de son travail.

* **Félix Claude CHARVET** né le 23 novembre 1923 en Sarre. Ouvrier agricole, il épouse en 1948 Jeannette Laurent et vont s'installer comme agriculteurs à la Gare de Beaubery avant de revenir en 1954 à Vérosvres aux Champs puis au Charme. À la retraite, ils se retirent au Bourg dans leur maison nouvellement construite juste en face de la salle polyvalente ce qui le prédestine à devenir bénévolement gardien de la salle pendant de nombreuses années. À cette époque, il est aussi responsable de la bascule. Élu au Conseil Municipal de 1965 à 1989, il est 3^{ème} adjoint moitié de son mandat. Sa santé se détériorant, il rejoint l'EHPAD de Charolles au printemps 2013 et y décède le 7 juin 2017. Il laisse le souvenir d'un homme convivial et toujours de bonne rencontre.

* **Rolande Simone Vouillon**, née Perrier le 7 mars 1939 à Saint-Bonnet-de-Joux. Après avoir été salariée agricole dans sa commune, elle épouse Guy Vouillon en 1974 et va le rejoindre sur son exploitation familiale aux Ducs où elle travaille à ses côtés. De cette union, est né Éric. Très douce, elle s'occupe de ses beaux-parents et aime prendre en vacances ses neveux et nièces. Très affectée par la mort de son mari et la maladie, elle est contrainte de rejoindre l'EHPAD de Charolles en 2008. Elle aimait recevoir des visites et revenir à Vérosvres pour prendre des nouvelles de chacun. Elle décède subitement le 19 juillet 2017 à Charolles et nous laisse le souvenir d'une femme gentille et agréable.

* **Marie-Ange Têtard**, née Gutierrez-Uriate le 15 septembre 1932 en Espagne. Obligée de fuir son pays natal, accompagnée de ses parents, elle arrive en France en 1939. Par fierté pour cette terre d'accueil, elle met un point d'honneur à réussir brillamment ses études : ne pouvant s'offrir celles de médecine, elle sera infirmière. Après avoir travaillé à la Pitié Salpêtrière, elle terminera sa carrière comme infirmière du travail chez DEL à Mâcon. Avec Jean-Paul, son mari ils acquièrent en 1979 une maison de campagne à Lavau avant d'en faire plus tard leur résidence principale pendant les belles saisons. L'âge de la retraite ayant sonné, elle fréquente le club des Aînés où elle se distingue aux concours de scrabble. D'une grande discrétion, très cultivée, elle aime marcher autour de chez elle. Elle décède subitement le 29 juillet 2017 au cours d'une visite chez le médecin à Charolles.

* **Monique Jeanne Albuissou**, née Maufroy le 16 juin 1930 à Épinal dans les Vosges. Mariée en 1951 à Marcel, militaire de carrière, elle l'accompagne dans différents pays et élève leurs deux enfants. Très douée en couture, elle obtiendra la médaille d'argent au titre de Meilleur Ouvrier de France en broderie couleur et prendra plaisir à participer à la confection des costumes pour la fête des gaulois en 1997 à Vérosvres. En effet, à la retraite, ils rejoignent en 1982 les Essertines aux côtés de leur fils Pierre. Férue d'histoire, elle se passionne pour les Goths et Wisigoths. Elle aime aussi s'occuper de son jardin et de ses fleurs et a plaisir, en fin cordon bleu, à recevoir. Très heureuse d'avoir vécu à la campagne, elle s'éteint dignement et discrètement le 26 septembre 2017 à Cluny après une courte hospitalisation.

* **Denise Berthe YVERT** née BRETEAU le 5 février 1928 à Paris 10^{ème}. Après avoir épousé Jacques Yvert, ils ont le bonheur d'avoir cinq enfants. Elle consacre sa vie à élever plusieurs enfants de la D.D.A.S.S. dont "Charlot" qui l'a accompagnée jusqu'à son dernier souffle. À la retraite, elle arrive au Col des Vaux en 1985 avant de rejoindre sa dernière maison aux Essertines. La perte de mémoire et les nombreuses chutes l'obligent en 2015 à rejoindre l'EHPAD de La Guiche avant d'aller à celui de Charolles en mars 2017 où elle décède le 21 novembre 2017. Elle nous laisse le souvenir d'une femme agréable et de fort caractère.

* **André Marius THOMAS**, né le 11 juillet 1937 à Vérosvres à Bel Air où il passe toute son enfance et sa retraite. Après avoir travaillé le bois à Saint-Bonnet-de-Joux, puis chez Thomas à Vérosvres, il tient un commerce à Annecy-le-Vieux puis à Saint-Gengoux-le-National avant de terminer sa carrière professionnelle chez Fauchon Baudot à Paray-le-Monial. Passionné de football, il est un fervent supporter de Gueugnon. Il aime aussi la pêche et la chasse et nous laisse le souvenir d'un garde-chasse en super 5 rouge parcourant les chemins de la commune. Courageusement, il fait face à la maladie, mais malheureusement après une courte hospitalisation, il décède discrètement le 24 novembre 2017 à Paray-le-Monial.

Une pensée aussi à :

* **André Perche**, décédé le 21 janvier à 78 ans qui participait activement et de manière joviale à la vie communale notamment lors de la journée du Téléthon.

Nouveaux habitants en résidence principale

- ♣ Arnault et Céline KUBIACZYK (Les Pierres)
- ♣ Patrice GUILLOUX et Sylvie JANDET (Le Bourg)
- ♣ Philippe TRICHARD et Marie-Christine PANICHOT (Chevannes)
- ♣ Victor GUILLOUX et Valentine ROUART (Le Bourg)
- ♣ Pascal et Catherine TRUBNER (La Burtinière)
- ♣ Solange TESSON (Les Essertines)
- ♣ Herman EVANS et Anne RIGBY (Le Bourg)
- ♣ Jordan JARDIN et Lisa BIASINI (Les Terreaux, ancienne ferme Taboulot)

Artisans, commerçants et prestataires de services

ALBUISSON Pierre

ARBONIS

BESSON Bernard

GARAGE JANIN Olivier

J-P ATELIER (GILLOT Jean-Pierre)

LA RONDE DES CISEAUX

LE P'TIT VROULON

MÂCON MULTI-SERVICES (GUICHARD Jean-Luc)

PIERLOT Monique

SOCIÉTÉ NOUVELLE GRIFFON

Artiste dessinateur, graveur de timbres

Charpentes en lamellé-collé

Travaux forestiers

Mécanique générale

Créateur illustrateur

Salon de coiffure

Bar, snack, dépôt de pain et épicerie

Rénovations intérieures

Écrivain public, écrivain privé

Maçonnerie

Le P'tit Vroulon

Depuis l'ouverture du P'tit Vroulon, il y a un an et demi, celui-ci ne cesse de s'étoffer sous l'impulsion du dynamisme de Jocelyne et Océane. L'épicerie est de plus en plus achalandée et les produits frais sont appréciés. Dorénavant, on trouve aussi du gaz et un dépôt de pressing, cordonnerie et retouche. Cet été, beaucoup de touristes sont passés au commerce et ont contribué au développement des petits déjeuners. Depuis quelques temps, des repas ouvriers sont servis à midi. La clientèle locale et des environs se développe et les associations de la commune jouent le jeu en réalisant leurs achats au P'tit Vroulon. Les casse-croûtes et soirées à thèmes ont connu un vif succès comme le 1^{er} anniversaire surprise du commerce.



Renseignements utiles

MAIRIE

Ouverture du secrétariat : Lundi : de 15h00 à 18h00 / Jeudi : de 9h00 à 12h00 / Vendredi : de 15h00 à 19h00
Secrétaire : MACHILLOT Nathalie
Téléphone : 03.85.24.80.72 Fax : 03.85.24.86.34 E-mail : mairie.verosvres@orange.fr
Site Internet : <http://www.verosvres.fr> 66 → consultation du cadastre possible

AGENCE POSTALE

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h15
Téléphone : 03.85.26.01.66

NOUVEAUTÉ : La poste a mis à disposition une tablette tactile permettant d'accéder à ses services (consultation et gestion des comptes...) et aux différents services publics (C.A.F...).

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30
Responsable : Mme BRUMAIRE Simone Téléphone : 03.85.24.89.40

SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 03.85.24.82.05

Réservation : secrétariat de mairie Téléphone : 03.85.24.80.72
Responsables : Mme TABOULOT Denise (particuliers) et Mme PINON Valérie (associations)

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél : 03.85.24.83.76

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél : 03.85.24.88.95

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél : 03.85.24.88.95

SERVICE ENFANCE JEUNESSE (S.E.J.)

Tél : 03.85.59.76.58 E-mail : contact@sivu71.fr

ENTRAIDE

Téléphone : 03.85.24.68.80 E-mail : entraide3c@wanadoo.fr

- ★ Accueil et Permanence tous les mercredis matin à La Guiche.
- ★ Mise en place de divers ateliers.
- ★ Transport bénévole avec Alain Dedieu 03.85.24.85.21 et Yvonne Larive 03.85.24.84.00.

ASSOCIATION BIEN VIEILLIR EN VAL DE JOUX

Téléphone : 03.85.70.48.10

- ★ Résidence du Val de Joux : hébergement de personnes âgées.
- ★ Portage de repas et animations au quotidien ouvertes à tous.

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES

(A.S.S.A.D Charolais Brionnais)

Maison médicale de Saint-Bonnet-de-Joux

Téléphone : 03.85.24.77.03

A.D.M.R.

Téléphone : 03.85.84.54.86 à Gibles et 03.85.24.05.88 à Saint-Bonnet-de-Joux

E-mail : info.gibles@fed71.admr.org

RELAIS

Un conteneur "RELAIS", destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état, est installé sur la place.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT CYR MÈRE BOITIER

Entre Charolais et Mâconais

Téléphone : 03.85.50.26.45 Fax : 03.85.50.26.44

E-mail : matour-et-region@orange.fr site : www.scmb71.com

DÉCHETTERIE

à SAINT-BONNET-DE-JOUX

Ouverture : lundi et mercredi de 14h00 à 17h00 / jeudi de 9h00 à 12h00 / samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 Téléphone : 03.85.24.71.26

☛ à TRAMBLY

Ouverture d'été : lundi et mercredi de 8h00 à 12h00 / samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Ouverture d'hiver : lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 / samedi de 14h00 à 17h00

Téléphone : 03.85.50.45.08

SERVICE DES EAUX (S.A.U.R. Hautefond) → Tél : 03.60.56.40.46

Calendrier prévu en 2018

Mercredi 10 janvier	Galette des Rois au club des Aînés
Vendredi 12 janvier	Vœux du maire et réunion publique
Samedi 20 janvier	Conférence de Marc Combier sur "Jean-Marie Combier à l'origine des cartes postales Cim" avec la S.I.L.
Lundi 22 janvier	Dictée communale des Aînés ruraux
Samedi 27 janvier	Banquet des chasseurs de la Société de Chasse
Samedi 10 février	Carnaval du restaurant scolaire
Vendredi 2 mars	Sortie spectacle à Bourg-en-Bresse des Aînés
Dimanche 4 mars	Opération boudin de la Société de Chasse
Vendredi 9 mars	Concours de tarot du club de tarot
Samedi 10 mars	Théâtre et repas de la S.I.L.
Samedi 31 mars	Choucroute du foot de la S.I.L.
Dimanche 8 avril	Loto du restaurant scolaire
Dimanche 15 avril	Randonnée pédestre de la S.I.L.
Mardi 17 avril	Concours de manille des Aînés
Samedi 28 avril	Repas de fin de saison du club de tarot
Jeudi 10 mai	Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L.
Jeudi 7 juin	Repas de printemps au St Cyr à Montmelard des Aînés
Mardi 12 juin	Concours de belote des Aînés
Samedi 7 ou Dimanche 8 juillet	Manifestation du restaurant scolaire à définir
Samedi 21 juillet	Tournoi de foot de la S.I.L.
Dimanche 29 juillet	Assemblée générale de la Société de Chasse
Samedi 11 août	Fête patronale et les vingt ans du foot
Dimanche 12 août	Fête patronale
Samedi 8 septembre	Voyage de la S.I.L.
Dimanche 16 septembre	Loto du club des Aînés
Dimanche 23 septembre	Repas du C.C.A.S.
Samedi 6 octobre	Assemblée générale et repas des bénévoles de la S.I.L.
Mardi 16 octobre	Concours de manille des Aînés
Samedi 27 octobre	Banquet des conscrits
Samedi 17 novembre	Tête de veau de la Société de Chasse
Vendredi 23 novembre	Concours de tarot du club de tarot
Samedi 24 novembre	Repas du restaurant scolaire
Samedi 8 décembre	Téléthon
Samedi 15 décembre	Assemblée générale et repas de Noël du club des Aînés



Conscrits en 2017



Max Pommier
Arrêt sur image - Cluny